

STRATEGIE DE PORT DU MASQUE SUR INTERVENTION MàJ 14 mars 2022

Note de service temporaire N° 2022/07/GAP du 14 MARS 2022 – Annexe 1



Suspicion de COVID ou COVID avéré

Utilisation du kit
« transport risque
infectieux »



Victime sans oxygène

Utilisation des
masques chirurgicaux
par les SP et pose
d'un masque
chirurgical et
désinfection des
mains pour la victime

TOUTES MISSIONS SAP et ABORDAGE DE VICTIMES

Port systématique d'un masque chirurgical par les
intervenants SP et pose systématique d'un masque
chirurgical par la victime + désinfection des mains

ACR



Utilisation du masque FFP2
pour l'ensemble des
intervenants



Victime sous oxygène

- Utilisation du masque FFP2 pour l'ensemble des intervenants
- Masque Haute Concentration (MHC) sur la victime recouvert d'un masque chirurgical



Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des établissements de santé (EHPAD, hôpitaux...)